

ÉGALITÉ

Direction régionale ••• Déléguées départementales ••• aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

Édito

25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la préfecture de la région Hauts-de-France réaffirme avec force son engagement en faveur de l'élimination de toutes les formes de violences faites aux femmes. Cette date, consacrée par les Nations unies, est l'occasion de rappeler l'importance d'une mobilisation collective et continue.

Les violences faites aux femmes demeurent une réalité grave. En 2024, 107 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Ces chiffres renforcent encore la détermination de l'État à agir avec constance et fermeté. En 2025, l'action publique progresse encore pour apporter des réponses concrètes sur tout le territoire national : les crédits spécifiquement consacrés à la prévention et à la prise en charge des violences atteignent 58,8 millions d'euros, soit une progression de 15 % en un an. L'État poursuit en parallèle la montée en puissance de l'[aide universelle d'urgence](#), destinée à sécuriser rapidement les femmes victimes de violences.

Le [pack nouveau départ](#), dont l'objectif est d'apporter une réponse coordonnée, rapide et personnalisée aux besoins des victimes de violences conjugales (hébergement, logement, soutien psychologique, garde d'enfants, réinsertion sociale et professionnelle, etc.) est en cours d'expérimentation dans le Nord et de l'Oise. De multiples partenaires seront associés afin de détecter un maximum de victimes et d'apporter les réponses les plus complètes dans des délais courts.

Plus généralement, c'est l'ensemble des politiques publiques qui se voit mobilisé dans le cadre des mesures du [plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027](#) : formation des professionnels, coordination entre services, accès aux droits, prévention auprès des jeunes, et surtout lutte contre toutes les violences sexistes et sexuelles.

Le 25 novembre nous rappelle que lutter contre les violences faites aux femmes est une responsabilité collective. L'État, les collectivités, les associations, les professionnels et l'ensemble des citoyens doivent continuer à avancer ensemble pour garantir à chaque femme un droit fondamental : vivre en sécurité et en dignité.

Pour marquer cette échéance, les services de l'État, et notamment les délégations départementales aux droits des femmes et à l'égalité, les collectivités, les associations, se mobilisent : vous trouverez dans ce numéro une sélection des événements afférents.

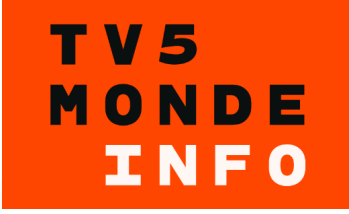
Agenda

[Dans l'Aisne](#) ••• [Dans le Nord](#) ••• [Dans l'Oise](#) ••• [Dans le Pas-de-Calais](#) ••• [Dans la Somme](#) ••• [Journée régionale](#)

Pour aller plus loin

Voir [La lutte contre les violences envers les femmes](#)

Reportage diffusé à l'occasion du 25 novembre 2024 qui revient sur l'histoire des mobilisations, les enjeux actuels et les actions en cours en France et à l'international.



Écouter [Ensemble contre les violences faites aux femmes](#)

Le 29 avril 1945, les Françaises votent pour la première fois. L'obtention par les femmes de ce droit fondamental est le résultat d'un long combat qui aura pris plus d'un siècle.

À l'occasion du 80e anniversaire de cet événement fondateur de la lutte pour l'égalité des droits civiques, série de « l'actualité de la vie publique » consacrée à la participation des femmes à la vie politique.



Lire [violences faites aux femmes : comment vivre avec les hommes ?](#)

La philosophe Manon Garcia et l'autrice Louise Chennevière livrent à partir du procès des viols de Mazan, une réflexion dense sur la violence sexuelle, la justice, le consentement.



Focus

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

[Inscrite par l'ONU en 1999](#), cette journée constitue un temps fort de sensibilisation, d'information et de mobilisation collective. Partout dans le pays, les institutions publiques, les collectivités, les associations et les citoyennes et citoyens se rassemblent pour rappeler une réalité trop souvent invisible : les violences sexistes et sexuelles demeurent l'une des violations des droits humains les plus répandues et les plus persistantes au monde. Partout cette journée est marquée par des conférences, des temps d'échanges, des actions de prévention dans les écoles et les services publics, des illuminations symboliques en orange — couleur choisie par l'ONU pour représenter un avenir sans violence — ainsi que des campagnes de communication.

Elle permet avant tout de rendre hommage aux victimes, mais aussi de mettre en lumière les moyens concrets mis en œuvre pour mieux les protéger, prévenir les violences et agir collectivement.

En France, cette mobilisation trouve un écho particulier : le Gouvernement souligne régulièrement qu'elle relève d'un impératif républicain, affirmant la nécessité de garantir à chaque femme sécurité, dignité et autonomie dans tous les aspects de sa vie. L'État poursuit ainsi le renforcement progressif des dispositifs existants. Le programme "Égalité entre les femmes et les hommes", qui porte l'essentiel des actions de prévention et de lutte contre les violences, a vu ses crédits augmenter afin d'accompagner efficacement les initiatives locales et les associations spécialisées. Ces financements soutiennent, entre autres, la consolidation du [3919](#), la professionnalisation des équipes intervenant auprès des victimes, ou encore le développement des lieux d'accueil et d'écoute destinés à proposer un accompagnement global.



Le pack nouveau départ se veut également une réponse innovante, élaborée pour lever les freins à la séparation, qui permet une prise en charge rapide, coordonnée et globale des victimes. Des professionnels de proximité (policiers, gendarmes, médecins, associations) sont formés pour repérer les situations, informer la victime et l'orienter vers un référent qui, dans les cinq jours, évalue la situation de la personne, ses besoins, et met en place un accompagnement sur la durée. Il s'agit d'activer rapidement les droits (CAF, Caisse d'assurance maladie, France Travail...), de sécuriser l'accès au logement, et de mobiliser des professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, associations) pour reconstruire un parcours de vie.

En parallèle, l'aide universelle d'urgence vise à fournir un soutien financier immédiat aux victimes en situation de rupture : le versement intervient en 3 à 5 jours ouvrés après la demande, et le montant s'adapte en fonction des ressources et du nombre d'enfants (il peut aller jusqu'à plus de 1 300 euros dans certains cas). C'est une marque forte de la mobilisation de l'État pour proposer des solutions d'hébergement et d'accompagnement, mais aussi pour garantir aux victimes une sécurité financière dès leurs premiers pas vers un nouveau départ.

Cette journée verra la présentation et le lancement de l'outil « [Stop violences conjugales](#) » pour les Hauts-de-France, développé conjointement par la DRDFE, l'ARS et l'OR2S. Il vise en priorité un public de professionnels : travailleurs sociaux, personnels de santé, forces de sécurité intérieure, personnels de justice. L'outil leur permettra d'orienter efficacement leurs victimes et d'identifier les structures les plus pertinentes selon les besoins. L'interface proposera notamment une cartographie dynamique, des filtres multi-critères selon les besoins spécifiques de la victime (hébergement, soutien juridique, appui psychologique, etc.), un espace documentaire avec des documents à destination des victimes (affiches, flyers, brochures) et des professionnels (guides, rapports, fiches de bonnes pratiques).



Parallèlement, des dispositifs structurants comme le [bracelet anti-rapprochement](#), le [téléphone grave danger](#) ou les ordonnances de protection continuent de monter en puissance, traduisant une volonté de mieux sécuriser les femmes confrontées à des situations à risque. Les services déconcentrés de l'État — préfectures, DDPE, DREETS, DDETS — jouent un rôle essentiel dans leur déploiement auprès du ministère de la Justice, en lien étroit avec les collectivités territoriales et le tissu associatif.

Le 25 novembre est également l'occasion de rappeler [l'importance de la prévention et de l'éducation](#), deux piliers investis par l'État. Des actions sont menées à destination des jeunes, des professionnels de santé, des travailleurs sociaux, des forces de sécurité et du monde de l'entreprise afin de faire reculer durablement les stéréotypes et les comportements violents.

Si les défis restent considérables, cette journée témoigne d'une dynamique collective qui ne cesse de s'amplifier. En mettant en lumière les victimes, en valorisant le travail des acteurs de terrain et en réaffirmant les engagements publics, le 25 novembre rappelle que la lutte contre les violences faites aux femmes est plus qu'une politique publique : c'est un combat sociétal qui exige la mobilisation de toutes et tous.